

§ II- LETTRES, N°130

2- A MERE

HENRI-DOMINIQUE, N°55

LETTRE, N°55

+

Dijon, ce 6 Décembre 1866

Je vous écris encore, mon Enfant, pour une affaire grave et qu'il faut trancher au plus tôt. Le R.P. Saudreau a répondu à ma demande de renseignements : "Si la santé du R.P. Praquin ne s'est pas améliorée depuis son passage à la S^{te} Baume (fin d'Août) je ne vous conseille pas de lui confier l'aumônerie de votre petit couvent. Quant à son caractère et à son esprit religieux je ne puis rien vous en dire, n e le connaissant pas assez. La maladie, je crois, l'empêcherait de rendre à vos Soeurs les services religieux que vous en attendez. Outre la phtisie, dont il se juge atteint, il est presque aveugle. Voyez si avec cela il ne serait pas une charge plutôt qu'un secours pour votre oeuvre."

Il faut tout vous dire et cela pour vous. Le R.P. Praquin est un de nos plus anciens religieux, il a été obligé il y a 19 ans de rentrer dans le monde parceque ~~s~~-sa tête s'en allait. Après quelques mois ou quelques années de repos et de soins il a été nommé curé d'une toute petite paroisse, encore avait-il trop de besogne pour lui. Il a ramassé, à force de privations et d'économie, une toute petite rente, et a demandé à mourir sous l'habit de notre Ordre. Le Réver^{me} Père Général a été touché de cette persistance et lui a permis de porter notre habit, mais il n'est je crois que tertiaire, et n'appartient positivement à ~~aucun~~ aucun couvent Il est maintenant chez les R^{us} Pères Prémontrés. Il avait été demandé par les Dominicaines de Bonnay, qui ont pris un autre arrangement. Il

Il vient de m'écrire me priant de lui faire savoir au plus tôt ce que nous décidons.



Henri-Dominique
1866

Il est évident que le recevoir serait lui être agréable et accomplir un acte de charité, et ce serait là pour nous un motif sérieux de le recevoir, et peut être, sans doute, un sujet de bénédictions pour nous.

Mais ne serait-il pas une entrave pour l'Oeuvre naissante? C'est là la grave question.

Je crois bien qu'il pourrait dire la ^{ste} Messe et confesser, et pour le moment cela nous suffit, mais : 1° Il a besoin d'une nourriture très substantielle et, me dit-on, très fréquente. Il a toujours faim. Serons-nous à même de le soigner suffisamment, et sans surcharger la Maison?

2° Il a des habitudes de petit curé de campagne, aujourd'hui; il est peu propre et peu rangé dans son intérieur.

3° Il a de petites manies, comme les vieillards.

4° Il a besoin de distractions continuelles, ne pouvant s'appliquer à un travail continu. Il lui faudra donc promener bien souvent, et avec qui ? Il est presque aveugle - Et où ? - Pas dans votre jardin parce il est serait toute la journée.- Nous pourrions bien lui procurer quelques distractions en le priant de surveiller les ouvriers, le jardin etc.. mais n'est-il pas à craindre qu'il vous soit importun, et ne gêne la régularité de la Maison. Il faudra, s'il vient, faire sa porte spéciale, le plus tôt possible, afin qu'il n'ait pas de prétexte pour passer constamment dans la communauté.

5° Verra-t-il les curés voisins? Ira-t-il aux Conférences du Lundi? - Cela me paraît probable puisqu'il a besoin de promener.- Mais alors, ne lui faudra-t-il pas, à son tour, les inviter, avoir sa Conférence chez lui? Et alors qu'elle charge pour vous!

Voilà toutes les objections et difficultés.

Après cela on le dit homme pieux, grave, d'expérience, intelligent (il prêchait très bien, dit-on, lorsqu'il était dans l'Ordre).

J'ajouterai : L'avoir quelques mois, ce serait bon encore, mais comment ne pas le garder ensuite,



Spuyfauy

surtout s'il devient malade et n'a pas de pied à terre ailleurs.

Pensez à toutes ces choses devant Dieu, et voyez ce que vous préférez. Ecrivez moi immédiatement à Genevrey (H^{te} Saône) pour que je puisse lui répondre, sans plus de délai.

Si nous ne le prenons pas, j'écirai aussitôt à M. l'Abbé Bossu pour lui demander de venir vous faire les offices pour la Noël.

Il est douteux que j'aille à Béthanie à mon retour de mission, je n'y pourrais faire que passer puisqu'on nous attendra ici pour les élections. Ne ferions-nous pas bien désormais de faire adresser tous nos petits envois à Fresnes-S-Mamès, au courrier de Frétigny, qui vous les apporterait. Ce serait bien moins cher, je crois.

Je vous envoie une lettre que je viens de faire pour le R.P. Fraquin. Si elle vous va, envoyez-la telle quelle et directement, chez les Rév^{ds} Pères Prémontrés, de la primitive observance, au monastère de S. Michel, près Tarascon.

par Graveson (Bouches du Rhône)

Ajoutez-y ce que vous jugerez bon; modifiez aussi s'il vous plait de le faire. Je désire que ce soit vous qui décidiez, puisque c'est vous qui en aurez les avantages ou les inconvénients.

Je n'ai plus un instant à moi. Il est tard, mes petites affaires ne sont pas prêtes; la collation va sonner bientôt, ou plutôt je vais bientôt la sonner, car c'est moi qui suis règlementaire, depuis l'absence de notre bon oncle de Béthanie. Sans orgueil, je me flatte de sonner presque aussi bien que S^{te} Cécile.

A Dieu mes Enfants, je vous bénis toutes et suis avec toutes dans les Coeurs bénis de Jésus et de Marie Immaculée, et en leur nom je vous bénis de toutes mes forces,

Priez pour moi!

fr. M Jean Jos. Lataste
des ff. Prêch.

P.S. Une méprise! Dans ~~ma~~ précipitation



Lataste
ff.

